

HISTORIQUE DES TAUX

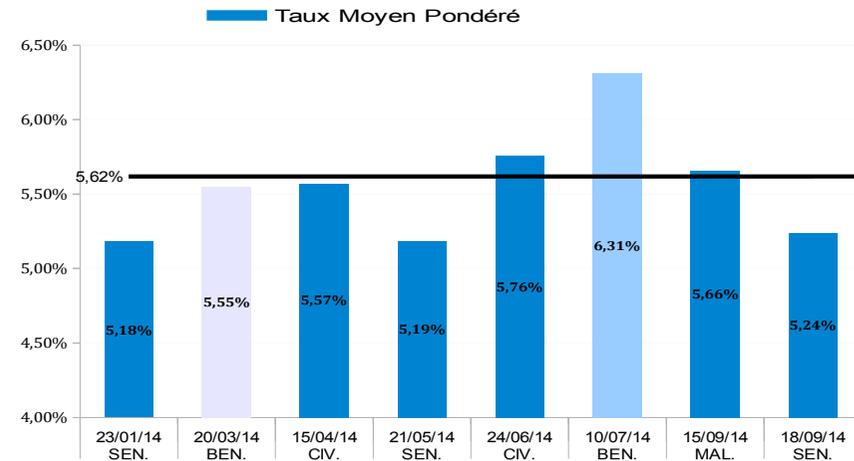
- Le 23 octobre le Bénin va solliciter le marché régional de la dette publique à hauteur de 40 milliards sur 2 ans ;
- il s'agit de sa 3^{ème} intervention sur ce point de la courbe depuis le début de l'année ;
- cette émission est la deuxième opération de la semaine sur le marché ;
- pour ses précédentes émissions sur la maturité 2 ans, l'émetteur a obtenu des TMP de 5,55% en mars et de 6,31% en juillet.

Caractéristiques des émissions à 2 ans du Bénin en 2014

| Dates | 20/03/14 | 10/07/14 |
|-----------------|----------|----------|
| Montant annoncé | 40 000 | 40 000 |
| Montant retenu | 30 710 | 40 000 |
| Couverture | 76,78% | 104,87% |
| Taux marginal | 6,40% | 6,65% |
| TMP | 5,55% | 6,31% |

- Avec un TMP de 6,31% obtenu lors de sa dernière émission, le Bénin enregistre le taux le plus haut de l'Union et dépasse de 69 points de base la moyenne pondérée des TMP de l'Union en 2014 (5,62%).
- En dehors du Bénin, d'autres États comme la Côte d'Ivoire, le Mali et le Sénégal sont également intervenus sur cette maturité.

Niveaux de taux des émissions à 2 ans de l'Union en 2014



LIQUIDITE DU MARCHE

La dernière injection de liquidité a vu la Banque Centrale offrir aux banques primaires un montant global de 1 200 milliards. Les caractéristiques de cette injection se présentent comme suit :

| | Montants | Taux |
|--------------|-----------|---------------------|
| Mis en adju. | 1 200 Mds | Taux min 2,5000% |
| Proposés | 1 257Mds | Taux max 2,6000% |
| Retenus | 1 200Mds | T. marginal 2,5101% |
| Rejetés | -57 Mds | TMP 2,5308% |

A l'issue de cette opération, la totalité des besoins des banques primaires n'a pas été satisfaite même si les niveaux de taux ressortent en ligne avec ceux de la précédente injection de liquidité. La situation du marché en terme de liquidité apparente n'est donc pas satisfaisante.

ECHOS DU MARCHE

Afin d'estimer le niveau de participation de cette émission, l'Agence a procédé à un sondage qui fait ressortir les éléments suivants :

1. Entre 15 et 20 milliards de promesses de souscription.
2. Participation indécise de certaines banques liée à l'attente de l'autorisation du groupe.
3. Non-participation de certains investisseurs à cette adjudication liée à une trésorerie non favorable.